

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 58 (1949)
Heft: 11-12

Artikel: Aujourd'hui, ces exiles...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549478>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUJOURD'HUI, CES EXILES...

Dans ce monde impitoyable où nous vivons, ce monde déchiré par les idées cruelles et oubliueux des plus simples réalités, il n'est d'heure où d'autres appels ne nous sollicitent. Appels d'enfants martyrisés par de cruelles guerres et leurs plus cruelles conséquences encore, appels de ceux que les bombes ont frappés, ou la famine, ou le dénuement, ou la maladie, ou le sinistre imprévisible.

Toutes ces voix qui se croisent et se répondent avec tous les accents et dans toutes les langues du monde, des plus proches aux plus lointaines, gigantesques entrelas d'ondes et de voix disant et propageant la misère contemporaine des hommes. Ceux qui ont échappé aux guerres, aux ruines et aux dépouilements de l'incendie et de la mort ne sont pas restés insensibles à ces voix et ces appels. La Providence a voulu les épargner, il n'était que juste qu'ils entendissent ces voix, qu'ils leur fassent réponse, cette réponse d'un peu de son propre superflu, cette réponse d'un peu de ses aises et de ses commodités d'être et de vivre, cette réponse plus et encore d'un peu, de beaucoup d'amour.

Un nouvel et pressant devoir nous presse aujourd'hui. Dans cette Europe à peine pacifiée, dans cette Europe à peine convalescente de ses convulsions de guerre et de révolte et de ses sueurs d'agonie, des milliers et des milliers d'êtres humains sont jetés dans une nouvelle et profonde détresse. Ces milliers et ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont dû, contraints par la force ou les événements, quitter leur terre, leur demeure et leurs biens, et fuir dans d'autres terres. Ce sont des régions entières qui ont été vidées de leurs habitants obligés d'émigrer, ce sont ailleurs des «catégories sociales» entières d'êtres humains qui ont dû fuir d'un jour à l'autre par les routes et parce que leur vie ou leur liberté étaient menacées, ou parce qu'il n'y avait plus de place, ni de travail, ni de pain, ni d'espérance pour eux sur la terre de leurs ancêtres. Un terrible et nouveau flux et reflux de fugitifs et de réfugiés sur ces terres qui depuis vingt ans et plus en ont vu déjà tant d'autres en tous sens.

Mais ces fugitifs, cette fois-ci, sont arrivés dans des Etats et des provinces que la guerre venait de ravager durement. Dans des terres où

les ruines dépassent l'imagination et semblent défier le pouvoir reconstrucisseur des hommes. Dans des terres qui se guérissent à peine de la famine et de la misère de l'après-guerre. Si grande que soit et que demeure la fraternité des hommes dans le malheur, ces nouveaux fugitifs n'ont trouvé pour refuge que des cités ruinées et des campagnes surpeuplées. C'est ce qui rend, aujourd'hui, leur sort plus cruel encore et plus digne de pitié.

Nous pensons à cet instituteur de Bavière venu nous voir voici quelques jours à peine. Son discours avait été bref et d'autant plus frappant dans sa détresse et dans sa dignité. «Je suis maître d'école d'une petite ville bavaroise. La misère certes était grande au lendemain de la guerre. Mais nous avons réussi à parer au plus urgent. Nos enfants, à l'école, souffraient du manque de tout. Nous avons fait appel aux paysans d'alentour, nous sommes parvenus par nos propres moyens à placer les plus misérables à la campagne, à procurer l'indispensable aux familles les plus démunies, à tenir bon et à sauver nos enfants. Mais aujourd'hui nous devons abriter encore des centaines de réfugiés. Ma propre classe à l'école a le quarante pour cent des élèves qui sont de petits réfugiés. Leur situation est de nouveau terrible. Ils vivent entassés dans des maisons ruinées ou des baraquements. Ils n'ont ni vêtements ni argent pour vivre. Jusqu'à présent nous n'avons fait appel à personne, aujourd'hui nous sommes obligés de demander d'autres aides et d'autres appuis. Pas pour nous ni les nôtres, mais pour ces malheureux enfants venus chercher refuge chez nous. Ils sont trop, ils dépassent nos forces et nos moyens, nous ne pouvons plus faire seuls. Et c'est leur santé et leur vie qui sont en jeu. Ils sont si affaiblis parfois par leurs privations que je ne puis ni n'ose, à l'école, leur demander le simple effort de suivre les leçons et de faire, chez eux, leurs devoirs scolaires. Ce n'est pas pour nous, c'est pour eux que je demande aide et pitié.»

La revue de la Croix-Rouge suisse consacre ce numéro au problème des réfugiés. C'est que ce problème se pose à nous aujourd'hui comme un terrible et pressant devoir, un des devoirs devant lesquels il n'est pas permis de se refuser ni de se dérober.

Croix-Rouge suisse.